

RÉPONSE

AUX ARTICLES DE *LA PATRIE*

[illegible]

GUERRE DU PARAGUAY

[illegible]

[illegible]

> [illegible]
>
> [illegible]

PARIS

TYPOGRAPHIE HENNUYER ET FILS

[illegible]

[illegible]

RÉPONSE

AUX ARTICLES DE *LA PATRIE*

SUR LA

GUERRE DU PARAGUAY

PAR

ALBERT MARQUES DE CARVALHO

..... Laissant à nos contradicteurs le domaine de la fantaisie, nous nous bornerons à résumer la question en termes aussi précis que possible et à lui rendre son véritable caractère.

(*Patrie*. — La députation des îles Sporades — 6 avril 1869.)

PARIS
TYPOGRAPHIE HENNUYER ET FILS
7, RUE DU BOULEVARD, 7
—
1869


TIMBRE
IMPERIAL

La guerre entreprise par le Brésil contre Lopez II, président de la république paraguéenne, a eu pour cause la violation par celui-ci du droit des gens à son égard ; elle aura pour résultat, nous l'espérons, d'arracher le Paraguay à son gouvernement trop absolu et d'y introduire de nouveau la liberté.

Un journal qui, au commencement de la guerre, soutint et défendit la cause du Brésil, qui est en même temps celle de la Confédération platéenne et de la république de l'Uruguay, s'alarmant maintenant de ce qu'il veut bien appeler *ses envahissements*, attaque violemment sa politique.

Nous nous sommes efforcé ici de montrer que la guerre soutenue par le Brésil depuis quatre ans n'est pas une guerre de conquête, et nous avons dû aussi nous appliquer à faire voir combien sont erronées les opinions de *la Patrie* sur les institutions politiques de cet empire américain.

Il est pénible pour tous ceux qui se sentent fiers d'appartenir à un pays libre, de voir s'accréditer en France, au milieu de ce peuple qui, le premier, proclama et établit cette liberté qui depuis s'accli-

mata si bien en Amérique et s'y développa, l'opinion que leur patrie ne peut être comparée aux États qui « n'ont pour mot d'ordre que la liberté, » cette liberté qu'elle acheta au prix de son sang en 1822, et à laquelle elle a voué un culte éternel !

Ces quelques pages n'ont été écrites que dans le seul but de réfuter de telles opinions; nous sommes convaincu que, malgré notre insuffisance, la justice de la cause que nous défendons deviendra évidente pour ceux qui les parcourront.

ALBERT DE CARVALHO.

RÉPONSE

AUX ARTICLES DE *LA PATRIE*

SUR LA

GUERRE DU PARAGUAY

Depuis quatre ans le Brésil, de concert avec la république de l'Uruguay et le gouvernement des Etats confédérés de la Plata, fait la guerre au Paraguay ou, pour parler plus exactement, à son dictateur Don Solano Lopez.

L'opinion publique de ce côté-ci de l'Atlantique, toujours préoccupée des graves événements qui se produisent sans cesse en Europe, n'a pu accorder qu'une attention distraite à ce qui s'est passé depuis 1865 dans ce pays éloigné, et n'a pu suivre que de loin en loin les péripéties de cette lutte sanglante qui a eu pour théâtre les rives du Paraguay.

Les journaux s'étaient d'abord abstenus de traiter cette question, en se bornant à publier les télégrammes qui relataient les principales opérations militaires ; toutefois dans ces derniers temps quelques-uns ont publié de nombreux articles dans lesquels ils accusent le Brésil de poursuivre une politique ambitieuse et de

n'avoir d'autre but en faisant la guerre que celui de s'annexer le Paraguay.

Il importe que dans un pays comme la France, où la générosité forme le fond du caractère national et où l'injustice est flétrie par tous, il importe que l'opinion publique, égarée par des assertions aussi contraires à la réalité des choses, qu'ainsi abusée elle ne vienne à méconnaître la justice de la cause que, depuis si longtemps et au prix des plus grands sacrifices, le Brésil soutient contre le dictateur du Paraguay.

Cette cause, disons-le dès maintenant, est tout à la fois celle de la liberté et de l'humanité : de la liberté, car le Brésil combat pour obtenir la libre navigation du fleuve le Paraguay ; de l'humanité, car il poursuit dans la personne de don Solano Lopez l'homme qui, refusant à des bâtiments brésiliens chargés d'aller porter des vivres aux habitants de Matto-Grosso, alors éprouvés par une cruelle famine, l'autorisation de remonter le fleuve, s'est déclaré non-seulement son ennemi, mais encore celui de tous les peuples civilisés, et qui, en s'emparant sans déclaration de guerre d'un bâtiment de la marine brésilienne, a violé ouvertement le droit des gens.

Mais ce n'est pas ainsi qu'ont parlé les écrivains auxquels nous répondons ; abusant du sens que l'on attache ordinairement à ce nom de « république » sous lequel on désigne le gouvernement paraguéen, ils ont fait voir ce pays luttant avec une énergie héroïque contre le Brésil qui veut, disent-ils, détruire l'indépendance du Paraguay ; ils nous l'ont fait voir luttant non-seulement pour son indépendance, mais aussi (ils l'ont donné à entendre) pour ses libertés politiques que le Brésil, Etat

monarchique, menace; ils ont opposé le nom de « république » à celui d'« empire, » et ont semblé finalement conclure que le gouvernement brésilien voulait détruire tout aussi bien l'autonomie du Paraguay que les institutions libérales dont il jouit sous le gouvernement du maréchal Lopez.

Sans doute n'ont-ils pas parlé avec autant de netteté, ne l'ont-ils pas dit en termes aussi précis, mais toutefois ceux qui ont lu leurs articles ne sauraient douter que telle ne soit leur pensée.

Il peut paraître intéressant de rechercher si réellement le Paraguay est en possession de toutes ces libertés que le Brésil veut lui ravir. Qu'il nous soit permis de nous arrêter un instant pour donner une idée de ce qu'est ce prétendu gouvernement républicain et libéral.

Un mot sur le gouvernement du Paraguay.

Depuis que les Espagnols ne le gouvernent plus, le Paraguay a eu à subir la tyrannie de deux dictateurs, celle du docteur Francia et celle de Lopez Ier; ceci n'est pas une simple allégation, c'est une vérité historique. Ceux qui liront les récits des voyageurs qui ont pénétré au Paraguay, seuls écrivains qui en aient relaté l'histoire, pourront s'en assurer, et de plus s'ils se souviennent d'événements récents, s'ils prennent connaissance de la note adressée au corps diplomatique de Buénos-Ayres par M. Washburn, ex-chargé d'affaires des Etats-Unis au Paraguay, ils se demanderont si depuis que le gouvernement de la république a été confié, par suite

de la mort de son père, à Solano Lopez, si des changements dans un sens libéral y ont été apportés.

Ordinairement sous le nom de « république » on entend un gouvernement tout populaire, dans lequel la plus grande part de pouvoir est laissée à la nation et à ses mandataires, et dans lequel aussi on ne confie à un président, élu d'ailleurs pour un temps restreint et toujours déterminé, que ce qu'il faut d'autorité pour faire exécuter la loi et veiller par son application à la sécurité et au bonheur de tous.

On ne serait jamais tenté de croire que sous le nom de « république » l'on pût désigner un Etat qui n'a aucune représentation nationale (dans lequel le congrès ne se réunit que tous les cinq ans !) et dans lequel tout le pouvoir se concentre dans les mains d'un seul homme, qui le garde toute sa vie et même le transmet à sa mort à ses descendants.

Non, un Etat républicain n'est assurément pas celui dans lequel tout se résume en la personne d'un homme, dans lequel lui seul décide de tout, fait la paix, déclare la guerre, dans lequel lui seul pense, veut, agit pour tout un peuple !

Non, ce n'est pas un pays républicain que celui où le président dispose de tout, où aucun pouvoir ne contrôle ses actes, où il peut tout aussi bien, en vertu de son pouvoir dictatorial, faire exécuter un citoyen lorsqu'il est accusé de délit ou crime politique, que l'élever aux plus hautes fonctions, et tout cela sans en rendre compte à personne (1).

(1) Sans doute il y a une magistrature hiérarchiquement organisée ; mais le président est juge spécial (*privativo*) des causes réservées par le statut de l'administration de la justice.

Ch. Quentin. — (*Le Paraguay.*)

Citons ici un passage de l'intéressante brochure sur le Paraguay que fit paraître en 1865 M. Quentin. Après avoir raconté comment, pour assurer le pouvoir à Solano, Lopez I[er] le crée général à vingt-trois ans, le nomme ambassadeur et l'envoie en Europe en cette qualité, l'auteur ajoute : « Etrange république que celle où le président peut improviser ainsi un général de vingt ans et confier à son fils, à un jeune homme inexpérimenté, les plus hautes fonctions de l'Etat sans éveiller aucun soupçon, sans provoquer aucune protestation ! »

Quelques indications sur la forme de gouvernement établi au Brésil.

Ici nous pourrions faire le tableau des institutions qui régissent le Brésil ; nous ne le ferons point cependant, nous bornant à citer seulement quelques-uns des droits que la constitution assure à la nation et les principales prérogatives octroyées aux Chambres, et cela à seule fin de tirer le journal *la Patrie* de la grave erreur où il est en pensant que ce pays est privé de libertés.

Le gouvernement du Brésil est essentiellement représentatif : le Sénat, aussi bien que la Chambre des députés, est électif ; les juges de paix, divers magistrats et beaucoup d'autorités sont élus par le peuple ; la presse est entièrement libre et ne relève que des tribunaux ; les Chambres possèdent à la fois un droit illimité d'interpellation et la faculté de pouvoir modifier la constitution de l'empire du Brésil. La représentation nationale tient ce droit de l'article 174 de la constitu-

tion elle-même; il y est dit : « Si après quatre ans, à courir du jour de la promulgation de la présente constitution, il est reconnu qu'il doit y être apporté quelque modification, la proposition en sera faite par écrit au sein de la Chambre des députés ; cette proposition, pour être prise en considération, devra être appuyée par le tiers du nombre de ses membres. »

Ceci seul suffit pour mettre à néant toute l'argumentation de *la Patrie*, qui, par cela seul que l'esclavage, quoique restreint à un certain nombre de noirs et surtout très-atténué, subsiste au Brésil, déclarait qu'on ne pouvait le comparer aux Etats dont les gouvernements n'ont pour mot d'ordre que la liberté. Eh bien ! donnez à un peuple la constitution la moins libérale, mais introduisez-y un article comme celui que nous venons de citer, et ce peuple, quel qu'il soit et quelle que soit la constitution qu'on lui propose, l'acceptera avec enthousiasme. Pourquoi? Parce que cet article est la reconnaissance la plus formelle de la souveraineté de la nation, parce qu'il en est l'affirmation légale. Mais lorsqu'une telle stipulation est consignée à côté d'autres non moins libérales, il faut reconnaître que réunies elles forment la constitution la plus démocratique ; l'Etat qui l'a proclamée est, on peut le dire, administré par le gouvernement, mais gouverné par la nation elle-même.

La souveraineté nationale est encore au Brésil affirmée de la manière la plus formelle par l'article 176 de la même constitution ; nous demandons la permission de le transcrire ici : « ... Aux élections qui suivront la législature pendant laquelle la modification de la constitution aura été proposée et adoptée, les électeurs

seront appelés à donner à cet effet un pouvoir spécial à leurs députés. » Ainsi, on le voit, chez ce peuple qui n'a pas, suivant *la Patrie* du moins, pour mot d'ordre la liberté, la souveraineté réside non pas dans le monarque, non pas dans le gouvernement, pas même dans les Chambres, elle réside dans la nation elle-même; dans ce pays qui ne connaît pas la liberté, le gouvernement c'est le peuple, le législateur c'est le peuple, le souverain c'est encore le peuple !

Avant de dire qu'un peuple est privé de libertés, il faudrait parcourir sa constitution et étudier quelles sont les institutions qui le régissent. Nous avons été conduit à apporter ici ces textes de la constitution brésilienne pour établir notre argumentation sur une base solide, sur des documents dont on ne pût contester l'authenticité et pour que l'on ne nous accusât d'inventer des arguments.

Mais, nous dira-t-on, comment se fait-il qu'au milieu de tant de libertés, l'esclavage qui en est la négation la plus complète, qui l'annule totalement pour celui qui le subit, que l'esclavage subsiste au Brésil? C'est, il faut le dire, et nous libéraux nous le disons tout les premiers, c'est une anomalie, c'est une contradiction avec nos propres principes que le passé nous a imposée pendant longtemps.

L'Amérique durant trois siècles fut soumise à l'Europe, c'est des gouvernements coloniaux qu'elle tient cette fatale pratique, et ce furent encore les Européens qui, après son indépendance, impuissants à maintenir le nouveau monde sous leur domination, y laissèrent, comme une terrible vengeance qui devait durer de longues années, et profondément liée à ses institu-

tions, la servitude des noirs qui allait pendant longtemps retarder les progrès et entraver la marche de la civilisation américaine.

Telle fut la cause du bizarre spectacle auquel nous avons assisté en Amérique et qui a pu jusqu'à un certain point nous rappeler ce que l'antiquité avait déjà vu en Grèce et à Rome, telle fut la cause du pénible contraste qu'offraient avec elles-mêmes les constitutions des Américains, proclamant à la fois la liberté et consacrant la servitude. Oui, nous avons vu se reproduire en Amérique ce que jadis on avait vu à Rome : à côté du citoyen l'esclave, à côté de la liberté l'esclavage ! Mais alors les hommes, dans leur profond amour de la liberté, étaient égoïstes, la sublime morale chrétienne n'avait pas encore créé la charité ; il y avait alors deux classes d'hommes, il y avait deux peuples l'un asservi à l'autre, le maître dominait l'esclave ; aujourd'hui il n'y a plus, il ne doit plus y avoir ni maître ni esclave, mais seulement des hommes libres ! Alors la liberté était pour le Romain, l'esclavage pour le barbare ; aujourd'hui elle n'a plus de nationalité, car à la fin du dernier siècle le congrès américain déclarait que les hommes avaient été créés égaux, qu'ils avaient reçu du Créateur certains droits inaliénables, tels que la vie, la liberté, et dès lors, et par cela même l'esclavage était condamné. Le dix-neuvième siècle compléta l'œuvre inachevée du dix-huitième ; les noirs furent en 1862 déclarés libres. Les Etats-Unis avaient enfin achevé l'œuvre de la liberté. Le Brésil, lui aussi, ne faillira pas à ce devoir glorieux, il saura accomplir l'œuvre humanitaire de l'émancipation des esclaves et réparer cette grande injustice commise jadis par les

Portugais et contre laquelle réclament à la fois Dieu, l'humanité et le droit!

Mais revenons à ce que nous disions sur la forme de gouvernement qui régit le Brésil. Indépendamment des députés que les provinces envoient au Parlement, qui lui-même siége à Rio-Janeiro, chacune d'elles possède une représentation « provinciale » qui tient ses séances dans la capitale de la province, et qui, sans même relever en cela du Parlement, délibère sur ses affaires intérieures et discute son budget spécial.

Les provinces étant représentées par des députés au Parlement et possédant en outre ce que l'on pourrait appeler des « Chambres provinciales, » peuvent être considérées comme autant d'Etats qu'un lien fédéral unit simplement entre eux.

Ces considérations sur la forme des deux gouvernements en guerre étaient nécessaires pour répondre à ces allusions blessantes qui tendent à faire passer le Brésil pour un État qui méconnaît les principes libéraux, et qui donnent à croire que les soldats brésiliens apportent avec eux la servitude dans le Paraguay, quand tout au contraire leur cri de ralliement est celui de tous les peuples libres de l'Amérique : Liberté!

Mais arrivons au fond même de la question : le Brésil veut-il conquérir le Paraguay?

Sur quoi s'appuient ceux qui l'affirment, quelles preuves mettent-ils en avant?

Ils se bornent à affirmer et n'apportent dans le débat, à défaut de preuves, qu'une même affirmation toujours réitérée. Quoi! c'est le Brésil qui le premier de tous les États Américains reconnut l'indépendance du Paraguay, entraîna à cette même reconnais-

sance les républiques de la Plata et de l'Uruguay, et consacra ainsi son indépendance, c'est le Brésil que l'on accuse aujourd'hui de vouloir la détruire. Et les États confédérés de la Plata, aussi bien que la République orientale, se prêtent à l'accomplissement d'un acte qui semble si contraire à leurs intérêts!

Il est évident que si le Brésil poursuivait un but ambitieux, les deux gouvernements républicains ne seraient pas unis à lui; ils ont été déterminés à le faire par la communauté d'intérêts qui les rapprochait.

La véritable cause de la guerre, il faut l'aller chercher dans l'étrange politique suivie jusqu'ici par Lopez, et que d'ailleurs il n'a fait que continuer après le docteur Francia et son propre père.

Don Solano Lopez, que l'on dit aujourd'hui combattre pour assurer la libre navigation des fleuves (il s'étonnerait lui-même en apprenant qu'il a des amis qui lui prêtent de telles idées), prétendait au contraire, sans doute pour la maintenir entièrement libre, *mais à son profit*, l'interdire à tous les bâtiments autres que les siens. Il le prouva bien en refusant l'autorisation de remonter le Rio-Paraguay aux navires brésiliens qui allaient porter des vivres aux habitants de Matto-Grosso, réduits alors à une cruelle disette. Il en donna encore une nouvelle preuve lorsqu'il captura, sans déclaration de guerre, le vaisseau *Marquis d'Olinda* sur lequel se trouvait le président de la province de Matto-Grosso, qui se rendait à son poste, et quelques députés qui, la session législative finie, rentraient chez eux; tous ces passagers furent faits prisonniers, jetés dans les cachots, et une somme considérable en numéraire qui se trouvait à bord fut déclarée de bonne prise.

Cet acte révoltant, et contre lequel se soulève toute conscience honnête, n'est pas le seul de ce genre que l'on ait à reprocher au gouvernement paraguéen. Déjà, sous le gouvernement du père du président actuel, un navire des États-Unis avait eu à souffrir, de la part de ce premier, un cruel affront.

Dans son excellente publication sur le Paraguay, M. Quentin raconte le fait d'après Demersay : « En même temps qu'il avait reconnu l'existence du nouvel État, le président Fillmore avait chargé une commission scientifique de l'exploration des rivières du demi-continent austral. L'expédition, embarquée sur le *Water Witch*, avait pour chef M. J. Page, lieutenant de vaisseau. Bien accueillie lors de son arrivée à l'Assomption, le bâtiment effectuait la reconnaissance du Rio-Parana, sous les ordres du lieutenant Jeffers, lorsque, parvenu en face du fort Itapiru, situé sur la rive droite du fleuve, près du *Paso de la Patria*, il reçut du commandant l'ordre de rebrousser chemin. Le capitaine n'ayant pas obtempéré à cet ordre, les batteries du fort ouvrirent le feu. Le timonier fut tué à son poste, et deux matelots furent grièvement blessés (1er février 1855). Trop faible pour repousser avec avantage cette attaque imprévue, le *Water Witch* revint au mouillage de Corrientes, et M. Page porta, sans tarder, cette grave insulte à la connaissance de son gouvernement. » L'auteur ajoute plus loin : « Cantonné derrière Humaïta, enclavé au centre du continent américain, le Paraguay est surtout fort de sa situation géographique. Lopez en abusait étrangement ; il calculait ce qu'une expédition contre le Paraguay coûterait de temps et d'argent à une puissance européenne ; il comptait sur

les batteries d'Humaïta, et se croyant certain de l'impunité, il apportait, dans ses relations avec les puissances étrangères, le plus incroyable sans-façon. »

Voilà comment Lopez Ier comprenait la libre navigation ; la capture, en temps de paix, du *Marquis d'Olinda* nous révéla que Solano Lopez entendait encore appliquer ces étranges procédés dont son père avait eu l'initiative. Mais ceux qui représentent le dictateur paraguéen comme victime de l'ambition brésilienne, ignorent-ils quelles étaient les aspirations de ce premier? Trop à l'étroit dans ce pays, tant convoité aujourd'hui par le Brésil et dont, il y a vingt ans, lui-même consacra le premier l'indépendance, Lopez voulait étendre sa domination au delà des frontières actuelles du Paraguay et exercer en même temps une influence prépondérante sur tous les États du Sud de l'Amérique méridionale ; il ne prétendait à rien moins qu'à descendre le fleuve le Paraguay, s'annexer l'État d'Entre-Rios qui fait partie de la Confédération de la Plata, absorber la république orientale de l'Uruguay, et se déclarer alors le *Médiateur des États du sud de l'Amérique méridionale*.

C'était peut-être le moment qu'il devait choisir pour faire renouveler certaine proposition, qui avait déjà été formulée du temps de son père, au Congrès de 1854, et qui consistait à proposer l'établissement, au Paraguay, d'un gouvernement monarchique, et à déclarer *la* couronne héréditaire dans la famille des Lopez.

Imbu de cette idée, que l'on pourrait comparer à celle que mit en avant un comité hellénique et dont sourit la *Patrie*, désireux de réaliser le plus tôt qu'il le pourrait ce projet, qui, tout aussi bien que celui de la reconsti-

tution de l'empire byzantin au profit de la Grèce, devait entraîner pour un État voisin la perte d'une grande portion de son territoire, Don Solano Lopez résolut dès lors de lui donner un commencement d'exécution en s'immisçant dans les affaires de la Plata.

Vraiment on est mal venu à invoquer en faveur d'un gouvernement qui ne songeait à rien moins qu'à s'agrandir aux dépens d'une province faisant partie d'un état voisin, et qui poussait l'ambition jusqu'à vouloir absorber toute une nationalité, on est mal venu, disons-nous, à invoquer en sa faveur, et avec tant de véhémence, le respect des nationalités qu'il ne professait guère, et l'observance du grand principe de l'indépendance des peuples qu'il ne prétendait nullement reconnaître, et que d'ailleurs proclament bien haut les trois puissances alliées.

Mais ce qui surprend le plus, ce sont les bruits injurieux aux alliés et aux Brésiliens en particulier, que l'on se plaît à répandre. C'est ainsi que tantôt l'on se borne, comme dans les *Contemporains célèbres*, à parler d'actes affreux qui souillent la guerre faite par le Brésil au Paraguay, et que tantôt l'on parle avec indignation du *pillage* de l'Assomption, que l'on met en avant un prétendu vol de la caisse du consulat de France dans cette même ville, vol commis, dit-on, « par les troupes brésiliennes, » et cela après avoir annoncé que ce même consulat a été transféré, d'abord dans la nouvelle capitale de Lopez, puis dans son camp, où l'ont suivi les représentants des *grandes puissances*. A ce propos nous pourrons faire observer que les Américains ne connaissent pas la belle théorie des « grandes puissances. »

Au moins, et c'est déjà beaucoup, ne peut-on aller jusqu'à dire que les soldats brésiliens se soient portés à des actes cruels sur les populations, car, assure-t-on, ces dernières se sont toutes groupées autour du président, et celui-ci s'est lui-même caché dans les bois de telle façon que les alliés ne savent où l'aller chercher.

S'il avait avec lui trente mille familles, comme on s'est plu à le dire, ne serait-il pas naturel qu'un tel nombre de personnes suffît seul à mettre les alliés sur ses traces?

Libre à qui voudra de défendre un homme qui a violé si ouvertement le droit des gens en faisant capturer, en pleine paix, le navire *Marquis d'Olinda*, et qui veut continuer au Paraguay l'œuvre de Francia et de Lopez Ier ; quant à nous, nous sommes convaincu qu'avant que l'histoire condamne les actes par lesquels il s'est fait connaître au monde civilisé, l'opinion publique se prononcera partout contre lui.

Entraînés par les sympathies qu'ils éprouvent pour la cause du dictateur Lopez, certains esprits oublient que l'existence du Paraguay comme état indépendant est géographiquement nécessaire, que l'équilibre du sud de l'Amérique méridionale l'exige, que le Paraguay et l'Uruguay sont, ainsi que le dit très-judicieusement M. Quentin, « des tampons qui amortissent les chocs entre le Brésil et la Confédération de la Plata »; ils oublient que la conquête du Paraguay exigerait aussi l'annexion de l'État d'Entre-Rios (l'un de ceux de la Confédération platéenne) et également celle de l'Uruguay, qui fit autrefois partie de l'empire du Brésil, et auquel ce dernier rendit son indépendance pour

faire disparaître une cause permanente de guerre avec la Confédération de la Plata. Quel avantage retirerait en effet le Brésil, en s'emparant de l'État paraguéen, si en même temps il ne faisait ces deux autres annexions qui le rendraient maître de l'une des rives des fleuves le Paraguay et la Plata, dans lequel ce premier vient se perdre? Si jamais le Brésil tentait de s'emparer du petit État du Paraguay, il ne pourrait y être conduit que par le désir de s'approprier la navigation du fleuve qui donne son nom à cette contrée; or, dans ce cas, ce but ne serait pas atteint, attendu que la plus grande partie du cours de ce fleuve traverserait encore les territoires de deux autres États avec lesquels il devrait partager les avantages de la navigation du fleuve, et qui, maîtres des embouchures, pourraient empêcher ses vaisseaux d'y pénétrer. En un mot, si les Brésiliens ne possèdent la rive droite de la Plata, il leur est inutile de dominer sur le fleuve le Paraguay.

Si, d'autre part, en s'annexant le Paraguay, le Brésil ne voulait pas seulement se créer une foule d'embarras, se mettre en butte à l'inimitié de toutes les puissances américaines, s'il voulait en retirer quelques avantages, (et ici nous raisonnons sous le point de vue choisi par ceux qui prétendent défendre une indépendance qui n'est nullement menacée) il faudrait qu'il usurpât un État faisant partie de la Confédération platéenne avec laquelle il est lié par un traité de la plus étroite amitié, bien plus, il faudrait qu'il allât jusqu'à détruire la nationalité uruguayenne.

Le veut-il ? assurément pas. Le peut-il ? encore moins.

Croit-on qu'il soit plus facile en Amérique que par-

tout ailleurs de détruire une nationalité? Croit-on que l'on n'y connaisse pas le respect du droit? Assurément les puissances américaines ne pourraient consentir que, pour satisfaire à l'ambition brésilienne, une nationalité disparût et un autre État fût dépossédé d'une grande partie de son territoire. La nation brésilienne elle-même ne pourrait consentir dans une telle violation des traités et de sa foi publique; elle ne pourrait permettre à son gouvernement d'agir d'une manière aussi fallacieuse à l'égard de nations alliées et aussi attachées qu'elle-même à l'intégrité de leur territoire et à leur indépendance.

Que ceux qui s'effrayent de tous ces dangers fictifs qui menacent le Paraguay dans son indépendance, se souviennent que depuis que l'Amérique se gouverne par elle-même, depuis que les drapeaux étrangers en ont disparu, aucun peuple américain n'a été opprimé par ses voisins, si l'on excepte toutefois les Etats sud de la Confédération de l'Amérique du Nord, qui, dans ces derniers temps, ont eu à subir une sorte de pression, heureusement, à l'heure qu'il est, presque complétement disparue.

Le Brésil, que l'on accuse de poursuivre si ardemment la conquête d'un État dont l'étendue est très-peu considérable, possède, comme on le sait, un immense territoire qui s'étend depuis le fleuve l'Uruguay au delà de celui des Amazones et un littoral d'un très-grand développement. Dans de telles conditions un accroissement de territoire lui serait inutile, disons plus, même préjudiciable.

Ce serait se tromper que de croire que la politique des États américains, semblable en cela à celle de quelques

États européens, n'ait d'autre mobile que celui d'une augmentation de territoire ; tous ces gouvernements ont à s'occuper de questions d'une bien plus grande importance pour leur pays, telles par exemple que celles d'une prompte et rapide émigration, de la création des industries nationales et de l'augmentation du commerce.

Les peuples américains n'en sont pas encore venus à se disputer par les armes quelques lambeaux de territoire ; ils vivent à l'aise derrière les grandes frontières que la nature leur a assignées, l'Océan, de hautes montagnes, d'immenses forêts et de grands fleuves. Le Brésil possède assez de territoire ; ce qu'il lui faut, ce sont des habitants : le moindre effort qu'il ferait pour s'agrandir serait une faute, il n'en fera jamais trop pour peupler ses vastes et fertiles provinces.

Ce qui peut faire grandir les États américains, ce ne sont pas certes quelques terres de plus ou de moins, mais bien le grand nombre d'habitants agglomérés, réunis dans un territoire suffisamment étendu, le développement du commerce, de la marine marchande, et enfin les progrès de l'industrie : voilà où tendent leurs efforts, et ce sont là aussi les causes qui peuvent seules faire naître des luttes, mais des luttes toutes pacifiques.

Le Brésil veut-il s'approprier la navigation du Paraguay ?

Si on démontre que l'indépendance du Paraguay n'est nullement menacée, si à des affirmations sans fondement on oppose victorieusement et la nécessité géographique et les déclarations des puissances alliées,

et enfin, comme dernier et suprême argument, cette même alliance des trois gouvernements, alliance qui exclut toute idée de remaniements territoriaux, les partisans de la cause du dictateur se rejettent sur un autre argument tout aussi spécieux. Le Paraguay, disent-ils (car là où il n'y a qu'un homme ils veulent voir un peuple), le Paraguay combat pour la libre navigation des fleuves.

A cette autre accusation nous répliquerons par le simple exposé des actes du gouvernement brésilien concernant la navigation des fleuves qui traversent le territoire de l'empire.

Depuis deux ans déjà un décret a ouvert au commerce du monde le grand fleuve des Amazones, ses nombreux tributaires, aussi bien que le fleuve San-Francisco et d'autres encore, et cet acte, qui est un témoignage éclatant de l'esprit libéral qui anime ce gouvernement si violemment accusé, lui a valu l'approbation universelle. Comment et par quelle étrange contradiction avec ses propres principes voudrait-il interdire la navigation dans le Rio-Paraguay? Serait-ce uniquement dans le but de priver les provinces sud de l'empire des avantages que pourrait tirer leur commerce d'une libre navigation qui faciliterait la sortie de leurs produits et l'importation des marchandises européennes sur leurs marchés?

L'accusation de vouloir s'emparer de la navigation des fleuves ne peut être portée que contre ceux qui en possèdent les embouchures; ceux qui ne sont établis que dans le haut de leur cours sont par cela même intéressés à ce que les bâtiments puissent y naviguer librement.

Que ceux qui affirment que le Brésil veut fermer le Rio-Paraguay nous disent quel avantage il en retirerait. Jusque-là il nous sera permis de croire que ce même gouvernement, qui a déclaré ouvert à tous les bâtiments le grand fleuve des Amazones et une foule d'autres ne peut vouloir entraver la navigation dans le Rio-Paraguay.

Et assurément, si le gouvernement brésilien ne poursuivait que ce but, la nation ne se serait pas épuisée, pendant le long espace de quatre ans, à lui fournir des soldats et de l'argent; non, la jeunesse brésilienne ne se serait pas sacrifiée pour soutenir une cause si peu digne d'intérêt, et si, au cri de la patrie, elle a volé où l'appelait le devoir, c'est parce qu'elle comprit qu'elle devait venger l'honneur national outragé par celui qui avait envahi Matto-Grosso et qui s'était, contre le droit des gens, emparé du navire *Marquis d'Olinda*.

Mais examinons maintenant quelles preuves le gouvernement du Paraguay, ou plutôt son dictateur Lopez, a données de son désir de vouloir établir la libre navigation des fleuves. Sont-ce les batteries d'Humaïta qui ont fait croire qu'il désirait que les vaisseaux étrangers pussent y naviguer librement?

Laissons encore une fois la parole à M. Quentin. Après avoir raconté comment le gouvernement brésilien contraignit la Confédération argentine, qui sous le gouvernement de Rosas avait ruiné complétement le commerce paraguéen en fermant la Plata, à en rendre libre la navigation, il ajoute : «... Lopez va sans doute proclamer la liberté des transactions, appeler l'étranger, et avec l'étranger le progrès et la civilisation. Loin de là, il maintient les absurdes vexations

imposées à l'étranger qui pénètre dans le Paraguay ; cette liberté de navigation si ardemment et si constamment réclamée lui fait peur ; il ne songe qu'à en atténuer les conséquences ; il la réglemente, il la combat. Il construit à Humaïta, sur le Paraguay, une formidable batterie de deux cents canons qui domine le fleuve ; tout bâtiment doit passer sous les feux croisés de cette artillerie. Sur un ordre du président, la navigation peut être instantanément interrompue. Plus haut encore la rive du fleuve se couvre de forteresses ; les règlements les plus vexatoires sont imposés à la navigation du Paraguay. Lopez, en un mot, ne néglige rien pour restreindre le commerce des provinces brésiliennes du haut Paraguay, pour priver le Brésil des avantages de la libre navigation des affluents de la Plata. Il redoute ce passage incessant de citoyens d'un pays libre, mauvais exemple pour les Paraguéens ; il accepte des traités, des débouchés pour ses marchandises ; mais son aversion pour les étrangers, loin de diminuer, s'accroît, et pour préserver, autant que faire se peut, le Paraguay de cet impur contact, il se barricade derrière les canons d'Humaïta. »

Ainsi on le voit, et c'est un homme complétement désintéressé dans le conflit paraguéen qui le dit, les garanties que Lopez donnait au Brésil et au monde de la libre navigation du Rio-Paraguay, étaient de formidables forteresses. Nous nous arrêterons donc ici, car il nous semble qu'il a été suffisamment prouvé que ceux qui veulent faire passer Lopez pour le champion de la libre navigation des fleuves américains se trompent étrangement ; *il accepte des débouchés pour ses marchandises*, mais voilà tout.

Il est, en effet, impossible de croire qu'un État qui construit une formidable forteresse sur les rives d'un fleuve, qui y consacre des sommes considérables, qui y réunit une puissante artillerie et une nombreuse garnison, il est impossible de croire, disons-nous, que ce gouvernement ne fasse tout cela que dans le seul but d'en assurer la libre navigation.

D'un autre côté, déclarer ennemi de la libre navigation des fleuves un gouvernement qui vient de rendre libres les plus grands fleuves du monde, paraîtra étrange à tout le monde.

La nation brésilienne a compris depuis longtemps qu'elle ne doit rechercher sa prospérité que dans la liberté, et son gouvernement, s'inspirant de ses généreux sentiments, ne s'en est jamais départi ; et ceci est tellement vrai, qu'une foule d'étrangers, reconnaissant tous les avantages que pourrait leur procurer un établissement dans un pays où la liberté individuelle et commerciale est établie sur de larges bases, ont émigré au Brésil et y ont créé de grandes fortunes. Nul, avant l'écrivain de *la Patrie*, n'avait encore nié que la liberté ne fût la base et le fondement des institutions politiques du Brésil, et depuis qu'il l'a fait, un homme illustre a déclaré à la tribune du Corps législatif que les grands principes de la liberté de la presse, de la liberté électorale et de la liberté du parlement étaient admis à Washington sous la forme républicaine, et à Rio-Janeiro sous la forme monarchique.

Il fallait, en effet, que *la Patrie*, si attachée au principe monarchique, déclarât le Brésil ennemi de la liberté pour pouvoir faire prévaloir, sinon ouvertement, au moins d'une manière détournée, mais

évidente, et en faveur du Paraguay, le principe républicain.

Si le gouvernement brésilien fait de continuels efforts pour augmenter ses rapports avec les nations étrangères, et surtout avec les nations européennes, et pour attirer à lui de nombreux émigrants, c'est qu'il est convaincu que l'étranger, par son travail et son industrie, peut contribuer puissamment à la tâche qu'il s'est imposée : celle de faire prospérer rapidement son pays ; et s'il développe chaque jour davantage la liberté commerciale, c'est qu'il sait que la condition nécessaire de ce progrès est cette même liberté.

Après avoir dépeint Lopez comme un héros qui combat tout à la fois pour l'indépendance de sa patrie et pour les principes les plus libéraux, l'écrivain de *la Patrie* de rechercher des analogies dans l'histoire, et de comparer tour à tour le Paraguay (car il confond toujours Lopez avec le Paraguay) à la Pologne et aux cantons helvétiques, lorsque ceux-ci étaient soumis à la puissance autrichienne.

Peut-on établir un rapprochement entre la Pologne et le Paraguay ?

Qui ne connaît l'histoire de cette Pologne, d'abord l'ennemie victorieuse des Moscovites, et depuis, vaincue, devenue province russe ? Qui n'éprouve la plus profonde sympathie pour cette héroïque Pologne qu'étreint, depuis environ un siècle, le colosse russe ?

A la vérité, toute nation qui pourra lui être comparée devra certainement mériter l'intérêt de tous les

autres peuples; mais peut-on réellement établir un tel rapprochement? Écartons d'abord les différences que nous rencontrons dans l'histoire des deux peuples; l'un a maintes fois sauvé l'Europe de l'envahissement des Musulmans, l'autre n'a même pas contribué à l'œuvre toute nationale de l'indépendance américaine. Écartons toutefois ces dissemblances profondes, et voyons simplement si le Brésil joue, à l'égard du Paraguay, le rôle que la Russie joue à l'égard de la Pologne; recherchons si le Paraguay a été mis, par les derniers événements, dans une situation semblable à celle de la Pologne. D'un côté on voit un peuple conquis qui s'efforce à tout instant de s'émanciper; une nationalité que l'on cherche à étouffer et qui veut se réveiller, une nation qui frémit sous le joug étranger dont elle ne peut se délivrer; d'un autre côté un peuple entraîné aveuglément à la guerre par un seul homme, peuple qui, après l'avoir portée sur le territoire de ses voisins, s'étonne maintenant de voir ses terres envahies par l'ennemi qu'il est allé chercher lui-même, mais dont le vainqueur déclare respecter l'indépendance, et qu'il veut soustraire à la domination accablante d'un chef qui s'est arrogé la dictature et s'est mis à la place du peuple.

Vraiment, ou nous nous trompons fort, ou l'on ne peut établir entre les deux peuples aucun parallèle.

Les armées alliées rencontreront-elles un nouveau Morgarten?

Déplorant le sort de l'infortuné Paraguay, et s'efforçant de pénétrer l'avenir, le même écrivain s'écriait

il y a quelque temps : « Les armées alliées rencontreront-elles un Morgarten comme les Autrichiens en rencontrèrent un dans les montagnes de la Suisse ? »

Ici, ce n'est plus à la Pologne, mais aux cantons helvétiques que l'on compare le Paraguay (puisqu'on veut toujours l'identifier avec Lopez). Si réellement il existait la moindre analogie entre la lutte que soutinrent les Suisses contre les troupes de l'Autriche et celle que Lopez soutient aujourd'hui contre le Brésil, il faudrait reporter sur ce premier toutes ses sympathies ; mais tel n'est pas le cas.

Les cantons helvétiques dépendaient de la couronne impériale et étaient conséquemment asservis à l'Autriche, dont le chef était en même temps empereur d'Allemagne : ils étaient asservis, et le Paraguay, lui, n'est pas une province, mais bien un État indépendant, et si aujourd'hui il est envahi par des troupes étrangères, l'occupation qu'il subit n'est que temporaire, et, en définitive, qu'une des conséquences légitimes de la guerre. Pourquoi les Suisses avaient-ils pris les armes, sinon pour repousser l'oppression des baillis ? Quel but poursuivaient-ils ? Ils voulaient s'affranchir, tandis que l'Autriche s'efforçait de les maintenir sous sa domination.

Est-ce ce qui arrive au Paraguay ? Nullement. Sont-ce des *baillis brésiliens* (peut-on le demander sérieusement ?) qui y exercent l'autorité ? Assurément pas, car jusqu'à ce jour on n'y a connu que celle des dictateurs dont Solano Lopez tient le pouvoir. La lutte entreprise par les Helvétiens était une lutte glorieuse, c'était celle de la liberté ; l'Autriche leur avait refusé l'indépendance, ils la demandaient à la guerre. Mais le

Paraguay lutte-t-il réellement pour conquérir le droit d'être compté parmi les États indépendants ? Non, car il est indépendant ; non, car nul ne menace son indépendance. Et quant à ce mot de « liberté » qui réveille l'enthousiasme de toutes les nations généreuses, depuis fort longtemps personne ne le prononçait plus au Paraguay : dès 1817 Francia l'avait proscrit. Sans doute, l'amour de la liberté se retrouvait encore chez quelques hommes d'élite, mais le peuple, lui, en avait déjà perdu la notion, et certes, pour la reconquérir, il n'eût pas fait les prodiges d'audace qu'accomplirent jadis les montagnards de la Suisse. Les Helvétiens luttèrent contre les Autrichiens pour établir l'indépendance des cantons, pour les soustraire à la domination étrangère ; le Brésil n'a jamais songé à porter la moindre atteinte à l'indépendance paraguayenne, il ne s'attaque qu'au gouvernement, qu'à l'homme qui l'insulta en violant son pavillon, et le provoqua en lançant ses soldats sur le territoire de l'empire.

La guerre est finie.
Le Paraguay doit fonder un gouvernement nouveau qui accepte la liberté.

Lopez est maintenant vaincu, quatre années de guerre ont épuisé ses forces ; de l'armée de cent vingt mille hommes, qui entra en campagne au commencement de 1865, il ne lui reste aujourd'hui que quelques soldats à peine ; les forteresses qu'il avait construites de longue main, sur les rives des fleuves ont été successivement occupées par les troupes alliées, et il n'a

aujourd'hui d'autre ressource, pour se soustraire à l'ennemi, qu'à se cacher au fond des forêts paraguayennes; il se sent perdu, sa capitale est occupée par les alliés, et ceux-ci y apportent avec eux cette liberté, qui seule fait la gloire des nations, et que les dictateurs avaient proscrite de la république paraguayenne. L'étrange gouvernement qu'avait fondé Francia, qu'avait continué Lopez Ier, et que Don Solano voulait perpétuer au préjudice de la liberté des citoyens, ce gouvernement soi-disant républicain et que l'on ne saurait même comparer aux monarchies les plus absolues, menace de tomber : on l'a dit, la liberté est contagieuse, les soldats de trois nations libres l'ont apportée au Paraguay, elle y demeurera. L'honneur des alliés leur défend de traiter avec le dictateur Lopez, ils ne peuvent accepter la paix que d'un gouvenement nouveau, issu du suffrage de la nation. Déjà les Paraguéens vont s'unir aux alliés dans un commun effort pour fonder ce gouvernement nouveau, qui aura la mission glorieuse de rétablir la liberté à l'intérieur et d'assurer la paix du Paraguay avec les autres États américains. Alors les alliés n'auront plus qu'à retirer leurs troupes du territoire de la république, la mission qu'ils avaient à accomplir sera terminée ; ils étaient venus combattre un gouvernement dictatorial qui avait méconnu les principes les plus sacrés, et qui, en comprimant les légitimes aspirations de la nation, l'empêchait de s'avancer dans la grande voie du progrès où la liberté pousse tous les peuples américains ; ils étaient venus fonder de nouveau la liberté sur la terre paraguéenne, et ils l'y auront laissée ; ils y avaient trouvé « une tribu et un cacique, » ils y laisseront un peuple et la liberté !

Telle aura été la tâche entreprise par les alliés et que la fortune de la guerre leur aura permis d'avoir glorieusement terminée ; si aujourd'hui quelques esprits méconnaissent la droiture de leurs intentions et la générosité dont ils ont fait preuve jusqu'ici ; s'ils représentent une expédition entreprise au nom de la liberté et poursuivie pour assurer le respect des principes les plus sacrés, comme faite dans le but ambitieux, et au plus haut point condamnable, d'asservir un peuple indépendant, de conquérir le Paraguay, nous avons la confiance que l'histoire, plus impartiale, saura leur faire justice dans l'avenir. Elle rendra aussi justice aux braves soldats qui se dévouèrent à leur patrie et à cette cause, elle pourra dire qu'ils combattirent courageusement et recueillirent quelque gloire dans ces combats acharnés que leur livra le Paraguéen au milieu de ses forêts qui n'avaient jamais entendu le bruit du canon, sur les rives de ses fleuves rapides qui engloutissaient les corps des blessés et des morts, et qui, se faisant pour ainsi dire ses alliés, allaient les rejeter au loin dans l'Océan. Elle pourra reporter à la postérité le souvenir du passage d'Humaïta effectué par les navires brésiliens sous le feu de deux cent quatre-vingts canons et lui retracer les actions courageuses de quelques modestes héros dont la gloire resta ensevelie dans la solitude de ces régions désertes du nouveau monde ; elle pourra l'entretenir un instant de ce combat terrible engagé entre une formidable forteresse et quelques bâtiments montés par des équipages peu nombreux, et où tout, les canons qui ne cessaient leurs affreuses décharges, les chaînes qui étaient tendues d'une rive à l'autre du fleuve, et l'impétuosité même

du Paraguay semblait concourir pour la défaite des Brésiliens et qui se termina cependant par un succès signalé; alors ceux-ci se trouveront vengés des accusations dont on a voulu les accabler.

Dans la campagne du Paraguay tout se réunissait pour rendre la lutte plus terrible et plus affreuse : et la difficulté des marches à travers des régions sauvages, et les sites que choisissaient pour combattre les Paraguayens, et enfin leur courage même.

Réponse à un article publié dans *la Patrie* le 1er avril 1869.

Nous aurions terminé s'il ne nous restait à répondre à un dernier article publié par *la Patrie*, le 1er avril dernier.

Après avoir dit que Lopez conserve encore des moyens de défense, que le peuple du Paraguay lui reste fidèle (l'écrivain de *la Patrie* parle ici d'après le *Standard*), et arrivant enfin à une prétendue cession du Paraguay, par son dictateur, au gouvernement des États-Unis, cession qu'il ne saurait admettre comme vraie au moins quant à présent, le même journal poursuit en ces termes : « Le gouvernement de Washington comprend que l'empire brésilien, gouverné par des princes de la famille d'Orléans, sera, plus encore que l'empire de Maximilien, en opposition avec les idées qui dominent aux États-Unis. D. Pedro II, l'empereur actuel, n'a pas d'héritier direct, et c'est le comte d'Eu qui est appelé, par sa femme, à lui succéder.

« Or les Etats-Unis ne veulent pas, directement ou indirectement, de l'ingérence européenne dans les af-

faires du nouveau monde, et il est tout naturel que le général Mac-Mahon ait cru devoir prendre sous sa protection *morale* l'indépendance du Paraguay et arrêter ainsi le cours des envahissements de l'empire esclavagiste et à moitié européen du Brésil. »

En un seul point nous tombons d'accord avec l'écrivain de *la Patrie :* non-seulement nous mettons en doute la cession du Paraguay aux Etats-Unis, mais bien plus, nous la croyons, nous l'affirmons impossible. Et de quel droit Lopez céderait-il le Paraguay? A-t-il reçu mission de ses concitoyens pour détruire leur indépendance, pour aliéner leur liberté? *La Patrie* le sait, un peuple ne se cède pas, la liberté des nations, leur indépendance sont inaliénables; les nations s'appartiennent en propre, nul ne peut en trafiquer comme d'une propriété. Le Paraguay est-il la propriété de Lopez pour que, maintenant qu'il ne peut plus tout y conduire à son bon plaisir, il veuille le céder? L'Etat de la république paraguéenne n'est-il donc qu'une vaste terre dépendante d'un seigneur qui s'appelle Lopez?

Vraiment, s'il en était ainsi, ce serait un dernier et suprême argument à opposer à ceux qui parlent du gouvernement libéral qui régit le Paraguay : étrange république que celle où les pouvoirs d'un président iraient jusqu'à pouvoir céder l'Etat à une puissance étrangère, à aliéner son indépendance parce qu'il ne pourrait plus y être maître absolu!

Le gouvernement des Etats-Unis lui-même protesterait contre une telle assertion si elle se produisait sérieusement. Ce gouvernement qui aime tant la liberté chez lui ne pourrait vouloir se contredire en consentant qu'en sa faveur on violât les droits les plus sacrés

d'une nation ; non, et nous le disons sincèrement, Lopez n'oserait pas écrire au gouvernement des Etats-Unis : « Je vous cède le Paraguay. »

Que penserait le monde d'un tel acte, quelle ne serait pas son indignation en apprenant que le président d'une république aurait cédé l'Etat à un gouvernement étranger? Cet acte resterait unique dans l'histoire des peuples, l'opinion publique dès maintenant, et plus tard la postérité, le flétrirait.

Nous le répétons encore une fois, si Lopez venait à vouloir céder sa patrie aux Etats-Unis, le gouvernement de Washington repousserait certainement une telle proposition.

Sans doute les Etats-Unis, dans le but d'arrêter une guerre fatale à tous les intérêts américains, ont plusieurs fois, durant le cours des hostilités, offert généreusement leur intervention, mais dans ce seul but. Peut-être encore maintenant voudront-ils intervenir, mais uniquement pour hâter la conclusion de la paix, et s'efforcer, de concert avec les alliés, à rendre à leurs paisibles travaux les populations paraguéennes que la guerre a arrachées à leurs foyers et jetées tout à coup au milieu des camps ; mais de là, de cette intervention tout amicale et désintéressée, à la prise de possession d'un Etat indépendant, il y a loin.

Lorsque, dans le même article et quelques lignes plus bas, l'écrivain de *la Patrie* parle de l'empire orléaniste et à demi européen du Brésil, nous demeurons confondu. Comment se fait-il que du jour au lendemain le Brésil se soit « orléanisé » et qu'il soit devenu un Etat à demi européen ? Serait-ce parce que les filles de Pedro II se sont unies à deux princes d'Orléans ;

mais cela aurait-il suffi pour avoir modifié à la fois les institutions tout américaines du Brésil, sa politique, et pour l'avoir rendu à demi européen? Est-ce donc que lorsque la reine Victoria épousa le prince Albert, est-ce qu'alors l'Angleterre devint à demi allemande? Et lorsque *la Patrie* affecte de ne désigner le Brésil que sous le nom d' « empire esclavagiste, » qu'il nous soit permis de nous étonner seulement de ce peu de respect pour les noms géographiques et de ce désir bizarre de vouloir les remplacer par d'autres tout fantaisistes.

Mais lorsque l'écrivain auquel nous répondons veut comparer l'empire brésilien à cet essai de monarchie que l'on fit au Mexique, nous devons protester. L'archiduc Maximilien fut élu empereur du Mexique alors que des troupes étrangères occupaient son territoire, à une époque précisément où les Mexicains pouvaient être exposés à des influences européennes; Maximilien était un prince allemand et il venait régner sur un peuple de race espagnole; après plusieurs révolutions et enfin à la suite d'une occupation étrangère, le hasard l'avait placé sur le trône du Mexique. L'empire brésilien eut une tout autre origine; il fut établi par la volonté d'un peuple entièrement soustrait à n'importe quelle influence, alors qu'inspiré par le plus ardent patriotisme il ne rêvait qu'indépendance et liberté; ce peuple réunit deux mots, ceux d' « indépendance » et d' « empire, » et il dit à Pedro Ier : Le Brésil vous nomme empereur et vous déclare le défenseur de l'indépendance qu'il a fondée.

Ainsi, on le voit, plus encore qu'empereur, Pedro Ier était le représentant de l'indépendance; plus encore

que monarque, il était le soldat de la liberté brésilienne. Et après cela que l'on vienne, évoquant un triste et douloureux souvenir, comparer l'empire du Brésil à la monarchie mexicaine !

La Patrie a raison en disant que l'empire de Maximilien était en contradiction avec les idées qui dominent aux Etats-Unis ; nous irons plus loin et nous dirons que cette intervention européenne au Mexique, que l'établissement dans ce pays d'un pouvoir monarchique ayant pour chef un prince autrichien, que le fait même de voir une armée étrangère établie pendant assez longtemps dans le territoire d'un Etat indépendant, que tout cela était en contradiction avec les principes de tous les peuples américains, qui ne veulent en aucune façon de l'ingérence européenne, et probablement aussi avec la volonté du peuple mexicain, du moins les événements semblèrent le prouver.

Mais que le Brésil soit en contradiction et par ses principes, et par ses institutions, et par sa politique, et par ses aspirations, avec les autres Etats américains, voilà ce que l'on ne saurait admettre. Et qu'au lieu de l'avancer sans preuves, qu'au lieu de l'affirmer, *la Patrie* le prouve !

Eh bien ! qu'il nous soit permis de le dire, ces institutions monarchiques tant critiquées, auxquelles *la Patrie* fait aujourd'hui tant d'allusions défavorables, elle les loua fort il y a quatre ans. Dans une étude rétrospective des divers gouvernements américains, ce même journal faisait ressortir tous les avantages que l'établissement de la monarchie avait procurés au Brésil, et tous les désordres, tous les inconvénients que les gouvernements républicains avaient fait naître dans les

autres Etats de l'Amérique du Sud. A cette époque, *la Patrie* considérait donc le gouvernement brésilien comme digne d'éloges et pouvant même être offert comme exemple à ceux des autres pays : comment aujourd'hui ne trouve-t-elle que des invectives contre ce gouvernement « esclavagiste » qu'elle avait loué ?

Et puisqu'on nous lance à tout instant comme une insulte ce nom d'esclavagistes, disons encore une fois que la responsabilité de la servitude des noirs n'appartient ni à notre époque ni à nous-mêmes ; elle est tout entière, et l'histoire la leur a conservée, à ceux qui les premiers établirent cette émigration africaine qui était destinée à aller vivre en esclavage dans le nouveau Monde. Quant à la génération brésilienne actuelle, elle s'est toujours efforcée et même a mis son honneur à détruire cette déplorable institution, que l'introduction nouvelle de noirs, effectuée tous les jours par des négriers portugais, menaçait de faire durer longtemps encore.

Les dépositions des diplomates accrédités à Rio-Janeiro et des consuls britanniques, lorsqu'ils revenaient en Angleterre et qu'ils étaient appelés devant la commission instituée à l'effet d'empêcher la traite des noirs, établirent toutes, à notre honneur, que jamais aucun citoyen brésilien ne s'était associé à ces indignes spéculations. Eh bien, nous demandons pour les hommes qui ont été constamment les adversaires de l'esclavage, qui ont réussi à l'adoucir, à l'atténuer, qui l'ont restreint ; nous demandons pour cette nation à laquelle l'esclavage s'est imposé lui-même jusqu'ici, mais qu'elle a toujours combattu, un peu plus de justice.

Il est des pratiques déplorables, des institutions

mauvaises par elles-mêmes que l'on ne peut rejeter immédiatement parce que le temps en a fait autant de nécessités ; l'esclavage, par exemple, si on l'eût fait cesser tout à coup, eût sérieusement compromis le Brésil dans son commerce. Pourquoi ? Parce que l'esclavage ayant prévalu, l'émigration européenne s'était trouvée entravée, et que la culture des champs, qui aurait dû être confiée à des bras libres, l'avait été à des nègres qui, aussitôt émancipés, l'auraient abandonnée.

Mais maintenant que peu à peu un grand nombre de noirs ont recouvré une liberté qu'ils n'auraient jamais dû perdre, maintenant qu'autour des grandes fermes, des grandes exploitations agricoles, se sont réunis beaucoup de ces hommes déjà libérés qui y travaillent à côté d'autres encore esclaves, il n'y a plus aucun danger à déclarer libres aussi ces derniers. Si quelques-uns alors quittent les travaux, eh bien ! il faudra faire un appel à l'émigration européenne et remplacer ces travailleurs par des colons.

On avait dû retarder l'émancipation complète des esclaves, pour leur rendre, en relevant leur moral dégradé, avili par la servitude, la notion de la liberté qu'ils avaient déjà perdue. Cette tâche à l'accomplissement de laquelle il eût fallu de longues années, cette préparation à la liberté qui manquait encore à beaucoup d'esclaves, s'est trouvée immédiatement réalisée pour un grand nombre d'entre eux, grâce à des circonstances exceptionnelles.

Une occasion précieuse s'offrait pour arriver au grand but de la régénération morale des esclaves, elle fut mise à profit. La guerre était engagée, des esclaves

demandèrent à y prendre part, on y consentit. Avant de les revêtir de l'uniforme on les déclara libres, car nul, s'il ne l'est, ne saurait défendre le Brésil. Ces hommes noirs se battirent à côté des blancs et firent eux-mêmes des prodiges de bravoure : ils étaient dès lors relevés à leurs propres yeux, car ils avaient déjà senti qu'il y avait en eux autre chose que l'esclave, qu'il y avait aussi l'homme, et ils étaient enfin devenus dignes de cette liberté que l'uniforme leur avait donnée par anticipation.

Quand nous considérons ce qui a déjà été fait en vue de l'émancipation des noirs, quand nous constatons les efforts collectifs et individuels qui se sont déjà accomplis et qui se renouvellent tous les jours encore dans ce sens, et quand enfin nous voyons que le sentiment humanitaire et l'intérêt bien entendu du Brésil indiquent la même solution, nous ne pouvons un seul instant douter de l'émancipation complète et prochaine des esclaves, et nous demeurons convaincu que l'esclavage en disparaîtra bientôt.

Quoi qu'il en soit, rien n'autorise *la Patrie* à dire que le Brésil ne peut être comparé aux États dont les gouvernements n'ont pour mot d'ordre que la liberté, car elle doit savoir que si la constitution brésilienne est avare de libertés à l'égard de l'Africain, elle en est prodigue à l'égard des citoyens de l'empire.

Ce serait se tromper aussi que de croire, avec le même journal, que le Brésil sera gouverné par des princes de la famille d'Orléans.

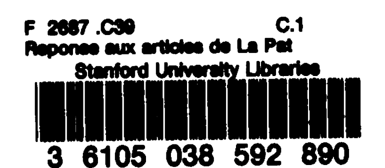
La constitution déclare, à défaut de descendant mâle, héritière de la couronne la fille aînée du souverain. Don Pedro II n'ayant pas un fils, c'est donc à sa

fille aînée, mariée au comte d'Eu, que sera dévolue la couronne. Mais jamais le prince auquel elle s'est unie ne sera appelé à gouverner l'État ; sa position au Brésil sera identique à celle que l'Angleterre fit au prince Albert, au roi époux, que le Portugal fit à don Fernando, mari de Maria II. D'ailleurs nos institutions parlementaires nous garantissent contre le danger de voir l'État tomber entre les mains d'un étranger.

Mais pour en revenir à la guerre du Paraguay, on peut dire que le gouvernement de Washington n'a aucune raison de vouloir faire application au Brésil de la doctrine de Monroë. Que les États-Unis aient voulu l'appliquer contre Maximilien, cela se comprenait, car ils ne voulaient voir en lui qu'un prince étranger, que le descendant d'une des plus anciennes familles royales d'Europe, et ils considéraient la monarchie mexicaine comme un empire à demi européen, suivant l'expression de *la Patrie ;* mais assurément ils ne sauraient vouloir considérer comme tel le gouvernement du Brésil, qui est un État essentiellement américain et par sa situation, et par ses institutions, et par son ardent amour pour la liberté.

Paris. — Typographie Hennuyer et fils, rue du Boulevard, 7.





	DATE DUE		
		[illegible]	[illegible]